

Mise à disposition d'un *composteur individuel*



**RÉSERVATION EN LIGNE
OBLIGATOIRE SUR
LE SITE DE GRAND LAC**



Mes démarches > Valorisation des déchets > Je souhaite un composteur individuel



Mise à disposition **GRATUITE** sur présentation d'un justificatif de domicile obligatoire.
Un seul composteur par logement, renouvelable tous les 5 ans.

LA MAIRIE VOUS INFORME QUE GRAND-LAC MET GRATUITEMENT A VOTRE DISPOSITION DES COMPOSTEURS

Une campagne de distribution de composteurs individuels (pour les logements en maison disposant d'un espace extérieur) est prévue durant les vacances d'hiver à Grand-Lac et pour l'ensemble des habitants du territoire, précisément les 24, 26 et 28 février puis les 3, 5 et 7 mars 2025.

> Mise à disposition gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile.

> Un composteur par logement, renouvelable tous les 5 ans.

Réservation en ligne ici : <https://grand-lac.fr/au-quotidien/grand-lac-pratique/demarches-en-ligne/valorisation-des-dechets/prise-de-rendez-vous-pour-recuperer-un-composteur-individuel>

Plus d'infos sur le compostage domestique : <https://grand-lac.fr/au-quotidien/protection-de-lenvironnement/valorisation-des-dechets/le-compostage>